

ASSEMBLEE GENERALE IDETA
JEUDI 23 JUIN 2022 A 11H
dans les locaux de la Truite d'Argent
chaussée de Lannoy 144 à 7503 FROYENNES
Tél. : 069/23.47.01
www.ideta.be

Cette Assemblée Générale sera ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la commune.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

1	Rapport d'activités 2021
2	Comptes annuels au 31.12.2021
3	Affectation du résultat
4	Rapport du Commissaire-Réviseur
5	Décharge au Commissaire-Réviseur
6	Décharge aux Administrateurs
7.	Rapport de rémunération
8.	Rapport du Comité de Rémunération
9.	Rapport spécifique sur les prises de participations CDLD 1512-5
10.	Création de parts sociales Ed3 au sein du sous-secteur « Energies durables » du secteur « Participations »
11.	Divers

Conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Bernissart.